

et les chiffres d'Héger et Dallemagne plaident en sa faveur, — les criminels comme des pariéto-occipitaux. En cela, ajoute-t-il, les criminels se montrent bien comme des sauvages au milieu des civilisés (??)

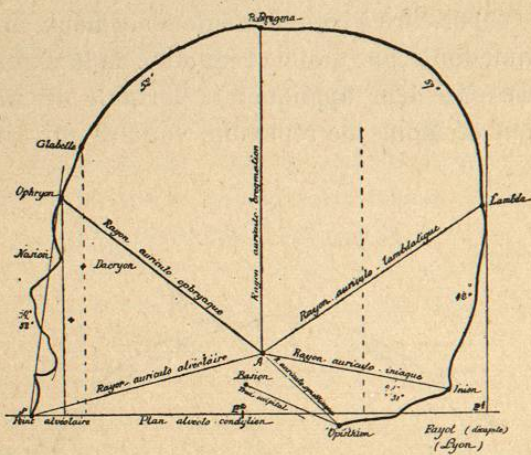


FIG. 4. — Le crâne de Fayot (Lyon). Rêd. 2/3.

A, méat auditif externe; P, P<sup>1</sup>, crâne facial; P<sup>1</sup>, P<sup>2</sup>, crâne antérieur; P<sup>2</sup>, P<sup>3</sup>, crâne postérieur.

J'ai cherché à vérifier cette assertion de Corre ou à l'infirmier s'il y avait lieu. J'ai pris à ce sujet les courbes bi-auriculo-frontales (passant par les bosses frontales) et les courbes bi-auriculo-pariétales (passant par les bosses pariétales) sur une quarantaine de décapités et vingt sujets non criminels.

Voici les résultats que j'ai obtenus :

	Assassins	non criminels
Courbe bi-auriculo-frontale	281,5	291
» bi-auriculo pariétale	314,5	313,6

D'où la conclusion renouvelée, à savoir que si les sujets non criminels l'emportent par leur crâne antérieur ou intellectuel sur les criminels, ces derniers ne leur sont, au contraire, que fort peu supérieurs par leur crâne postérieur ou impulsif.

Benedickt, accordant 31,5 à la courbe bi-auriculo-frontale chez les Allemands, la différence entre les hommes sains et les criminels serait, à ce point de vue spécial, plus grand encore que nous l'indiquons.

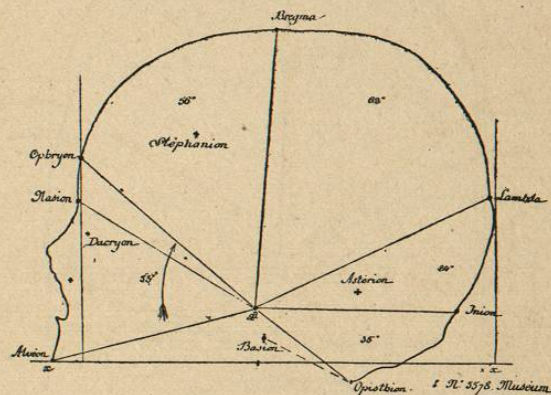


FIG. 5. — Le crâne du N° 5578 de la collection du Muséum de Paris. Rêd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe.

Mais ce qui montre bien que le problème n'est pas si résolu que se le figure Corre, ce sont les résultats que nous avons obtenus sur notre série de criminels et sur une série de vingt sujets ordinaires morts aux hôpitaux de Lille, résultats que nous résumons dans le tableau ci-dessous :

	Normaux	Assassins
Arc naso-ophryaque	18 mill.	20,4
» ophryo-bregmatique	110 »	104,6
» bregmato-lambdatique	126 »	125,4
» Lambdato-iniaque	71 »	66,9
» inio-opisthiaque	48 »	45,9
» cérébral total	307 »	297,6

D'où il ressort que si l'homme non criminel l'emporte par son cerveau antérieur et son cerveau total sur le criminel, il l'emporte encore par son cerveau occipital et par son cervelet, double constatation dont la dernière est en opposition avec l'opinion de notre savant confrère, le docteur Corre.

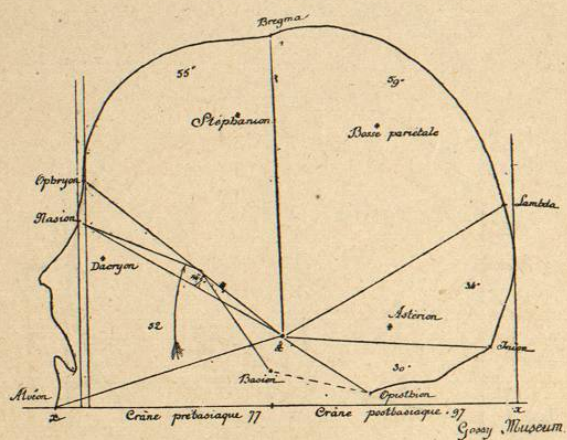


FIG. 6. — Le crâne de Gossy (Muséum). Réd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe; B, n, N, angle sphénoïdal.

La courbe sagittale totale ou ophryo-opisthiaque du crâne est en moyenne de 344 chez les criminels et de 355 chez les Parisiens normaux (1). Ce fait rapproché de l'amoindrissement de la courbe horizontale totale et de la courbe transverse sus-auriculaire, mais surtout de l'amoindrissement de l'hémi-circonférence antérieure, tend à prouver à la fois que le criminel a une tête plus petite que les sujets normaux et qu'il doit être rangé dans le type occipital.

Néanmoins il reste des contradictions, comme le montre

(1) Sur cette différence de 11 mill. dans la courbe totale, 9 mill. selon Manouvrier, sont pris sur la courbe frontale.

l'examen des chiffres rassemblés par Lombroso, Benedikt, Héger et Dallemagne et nos propres observations. Nous devons nous y arrêter un instant.

Ten-Kate et Pawlovsky, dans leur travail sur les crânes des assassins, ont trouvé :

	Courbe sous-cérébrale	C. frontale	C. pariétale	C. occipitale
Criminels	22,3	104,8	124,0	115,6
Hollandais normaux	23,8	104,2	126,1	116,6

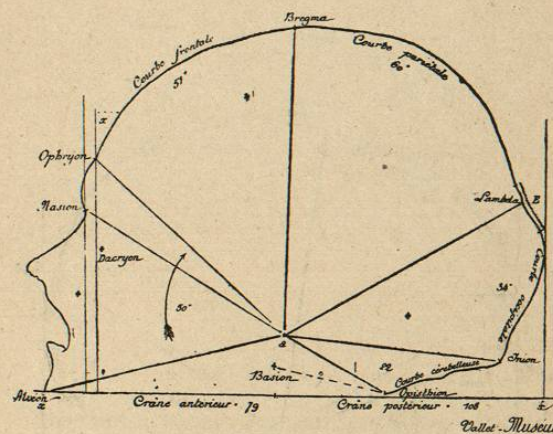


FIG. 7. — Le crâne de Vallet (Muséum). Réd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe; E, os épactal.

Dans sa collection, Lombroso, en attribuant 100 à la courbe sagittale totale, a obtenu :

	Courbe sous-cérébrale	C. frontale	C. pariétale	C. occipitale
Meurtriers	6,37	29,22	34,29	30,27
Voleurs	6,61	29,76	33,49	29,98

Benedikt, en comparant les crânes des criminels de Bonn avec les crânes de Königsberg a trouvé :

Arc sagittal total = 100

	Arc frontal	Arc pariétal	Arc occipital
Chez 216 normaux	10,4	12,2	11,3
» 164 criminels	12,9	12,6	11,8

De notre côté nous avons obtenu :

	Courbe frontale cérébrale	C. pariétale	C. occipitale cérébrale	C. occipitale cérébelleuse
Non criminels	110 mill.	126	70	48
Criminels	104 »	125	67	46

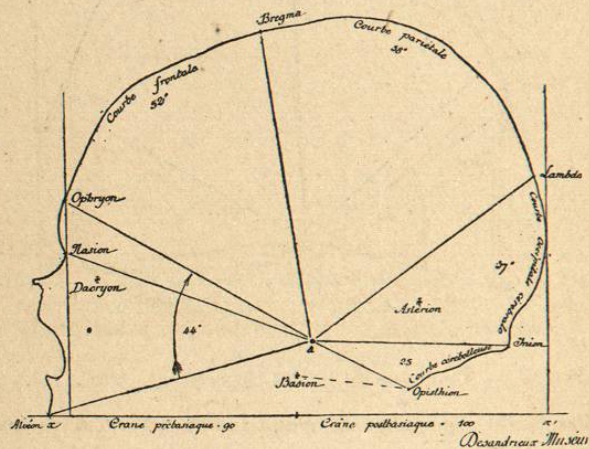


FIG. 8. — Le crâne de Desandrieux (Muséum). Réd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe.

Fallot a noté les courbes suivantes sur les deux assassins de Marseille exécutés à Aix :

	C. frontale	C. pariétale	C. occipitale totale	C. sus-occipitale
Esposito	120	125	118	69
Tegami	125	135	108	55

Bordier estime la courbe cérébrale moyenne à 110 chez les normaux et à 100 seulement chez les criminels.

Il résulte de là que, tandis que Bordier, Corre, Héger et Dallemagne trouvent que les assassins ont une courbe frontale amoindrie et une courbe pariétale prédominante, Ten-Kate et Pawlovski, Lombroso, Benedikt trouvent que ces différences n'existent pas, et que moi-même je constate que l'amoindrissement de la région frontale seule est bien réelle chez les assassins.

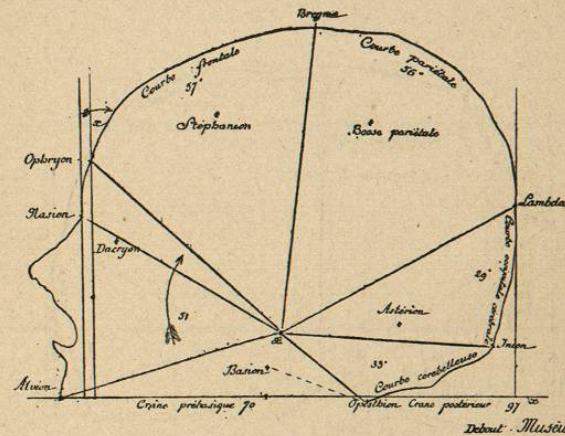


FIG. 9. — Le crâne de Debout (Muséum). Réd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe.

Nous allons voir que les résultats que nous a fourni l'étude des angles auriculaires nous conduisent à la même conclusion, et nous aurons la même réflexion à faire pour l'angle sphénoïdal de Virchow et Welcker.

Le lecteur peut de lui-même d'ailleurs juger d'un seul coup d'œil de la valeur des courbes et de la triangulation des crânes des criminels en parcourant la série de figures ci-jointes stéréotypées pour ainsi dire avec le stéréographe de Broca (fig. 1 à 30).

11° Angles auriculo-crâniens. — Les angles auriculaires ou auriculo-crâniens ont pour sommet commun le centre du trou auditif externe, et sont compris entre les lignes aboutissant au point alvéolaire (rayon auriculo-alvéolaire), au point sus-orbitaire (rayon auriculo-ophryaque), au bregma (rayon auriculo-bregmatique), au lambda (rayon auriculo-lambdatique), à l'inion (rayon auriculo-iniaque) et à l'opisthion (rayon auriculo-opisthiaque). Le premier de ces angles mesure la région faciale; le second, la région frontale cérébrale; le troisième, la région pariétale; le quatrième, la région occipitale cérébrale et le cinquième, la région cérébelleuse (Fig. 1 à 30).

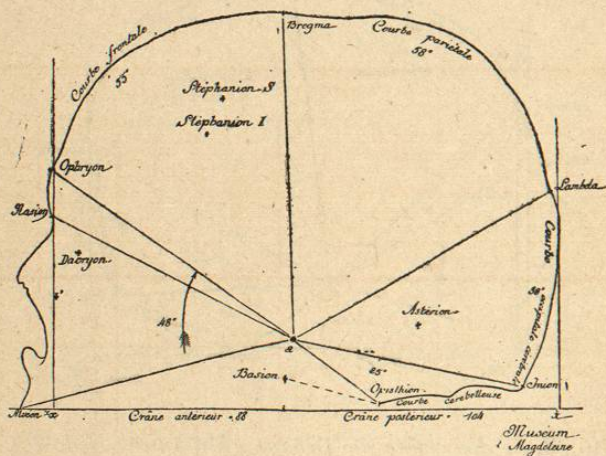


FIG. 10. — Le crâne de Magdeleine (Muséum). Réd. 2/3.

x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe.

P. Broca a mesuré comparativement ces angles chez les Parisiens et chez les Nègres. Voici un résumé de ses mensurations :

Angles absolus	Proportionnellement à l'angle total			
	Parisiens	Nègres	Parisiens	Nègres
Angle cérébral total	188°	193°	100°	100°
— frontal	56°	54°	56°	54°
— pariéto-occipital	132°	139°	70°	72°

Angle auriculo-frontal (mesure la partie intellectuelle du cerveau?) :

Anciens crânes de la Cité.	55°,5
Crânes du cimetière des Innocents.	56°,6
Parisiens du XIX <sup>e</sup> siècle.	57°,7
Basques.	54°,4
Nègres.	54°,0

Manouvrier a pris ces angles sur plus de 150 crânes appartenant à des catégories bien tranchées. Le tableau suivant résume les résultats qu'il a obtenus.

	ANGLES AURICULO-CRANIENS					CÉRÉBRAL TOTAL projection du crâne cérébral.
	ORBITO-NASAL OU FACIAL	FRONTAL	PARIÉTAL	OCCIPITAL	CÉRÉBELLEUX	
Gorille . . . . .	61°	35°	58°	»	»	»
Chimpanzé . . . . .	59,5	35°	54	19°	43°	108°
Microcéphales . . . . .	52,5	41,2	59,3	36,5	35,7	138,5
Idiots non microcéphales.	47,5	44	62,5	38,3	32,3	144,6
Néo-Calédoniens. . . . .	»	49	63	36	30	148
Nègres africains. . . . .	43,3	51,4	61,7	36,6	35,1	145
Parisiens modernes } ♂	50,3	54,6	59,7	40,1	30,6	154,4
Assassins français (22) . . . . .	48,5	55,4	59,8	37,7	30,1	152,9
	51,8	50,9	67,1	40,9	29,9	153,5

A l'aide du goniomètre de Segond, Topinard a pris l'angle cérébral et l'angle facial de quelques Européens, Nègres et Anthropoïdes. Voici ses résultats :

	Angle cérébral	Angle facial
2 Européens enfants.	158°	22°
6 Européens adultes.	159°	47°
3 Nègres.	152°	46°
6 Anthropoïdes.	112°	51°

Nous avons nous-même effectué la même triangulation de la tête osseuse à l'aide des projections effectuées avec le stéréographe de Broca sur 109 criminels et 10 sujets normaux. Voici les résultats de nos mensurations :

ANGLES AURICULO-CRANIENS						
	FACIAL OU OPHRIO- ALVÉOLAIRE	FRONTAL	PARIÉTAL OU SAGITTAL	OCCIPITAL	CÉRÉBELLEUX	CÉRÉBRAL TOTAL
Sujets normaux.	50°	56°	62°	34°	32°	140°
Criminels . . . .	50,6	53°,7	61°,3	35°,2	27°,9	151°

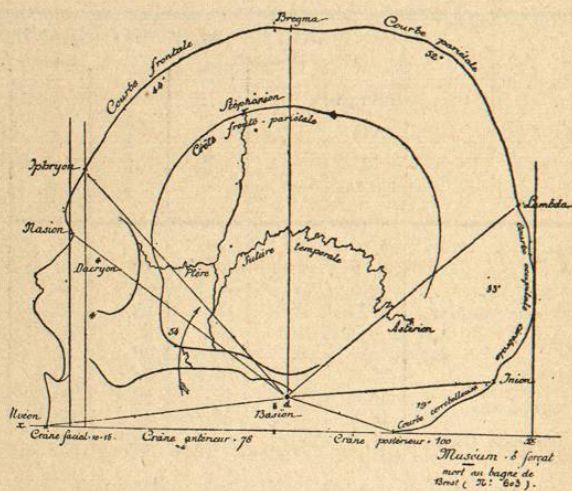


FIG. 11. — Le crâne d'un forçat du bagne de Brest (Muséum). Rêd. 2/3.  
x, x, plan alvéolo-condylien; a, conduit auditif externe.

Nos chiffres concordent avec ceux de Manouvrier pour l'angle frontal, mais en diffèrent notablement en ce qui concerne l'angle pariétal. Avant d'en montrer la différence, laissons la parole à Manouvrier qui va lui-même interpréter les angles auriculaires qu'il a obtenus.

« Notre tableau montre avec évidence, dit-il, que l'angle auriculaire frontal s'élève à mesure que l'on remonte des Anthropoïdes aux races humaines supérieures et que les assassins sont encore bien mal partagés sous ce rapport.

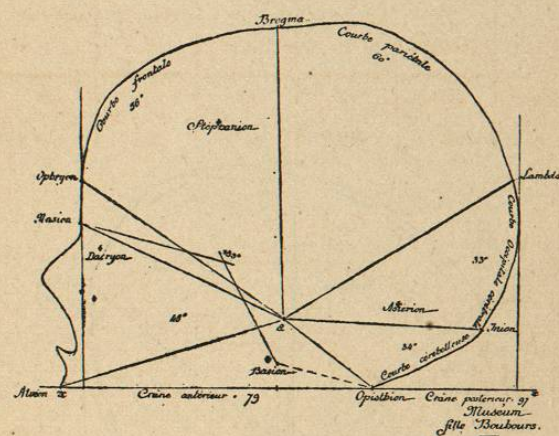


FIG. 12. — Le crâne de la fille Bouhours (Muséum). Rêd. 2/3

« La petitesse de l'angle frontal des criminels les abaisse presque au niveau des races les plus inférieures. Il est juste cependant de faire observer que l'angle auriculaire frontal ne donne la mesure du développement de la région frontale que dans le sens antéro-postérieur. Il est certain qu'en tenant compte du développement dans le sens transversal, on relèverait les assassins français jusqu'au niveau des Nègres et même au-dessus. Mais cette considération n'a plus de raison d'être si l'on compare les assassins aux hommes de même race, car la différence qu'ils présentent dans leur angle frontal ne peut être compensée par un plus grand développement en largeur. Au contraire, le diamètre transverse frontal minimum est aussi plus petit chez les

assassins (96,3 au lieu de 100). — Cette petitesse du front chez les assassins est d'autant plus frappante que l'on ne trouve qu'une légère différence dans les autres angles ou lignes qui peuvent exprimer le développement des régions pariétale et occipitale cérébrale. On peut voir, dans le tableau précédent, que l'angle auriculaire pariétal est un peu plus grand chez les 22 assassins que chez les Parisiens; mais la courbe transversale sus-auriculaire est au contraire un peu plus petite (308 au lieu

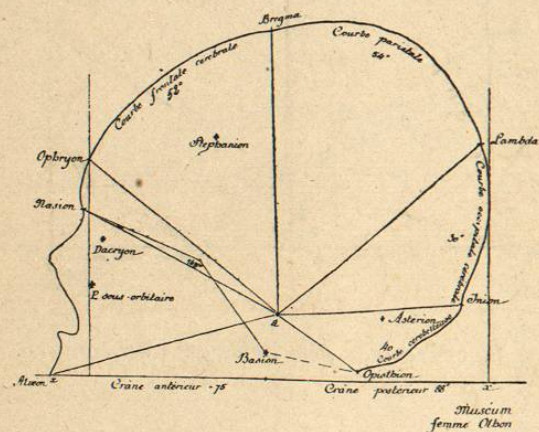


FIG. 13. — Le crâne de la décapitée femme Othon (Muséum) Réd. 2/3

de 312), ce qui rétablit peut-être l'égalité pour la région pariétale. — Un fait sur lequel je crois devoir appeler l'attention, c'est la valeur un peu moins grande de l'angle cérébral total chez les assassins. La somme de tous les angles auriculaires, frontal, pariétal et occipital total est plus faible chez les assassins que chez les Parisiens. Il est évident que la longueur absolue de la voûte crânienne descend moins bas, en avant et en arrière, par rapport à la situation du trou auditif, centre com-

mun des angles auriculaires, de sorte qu'une ligne droite menée par les deux points extrêmes de cette voûte, le point sus-orbitaire et l'opisthion, tend à passer au-dessus du trou auditif, cas auquel la somme des angles auriculaires serait inférieure à 180°. — Or, puisque la partie antérieure et la partie postérieure de la voûte crânienne descendent moins bas l'une et l'autre, par rapport au trou auditif, il s'en suit que l'axe antéro-postérieur du cerveau,

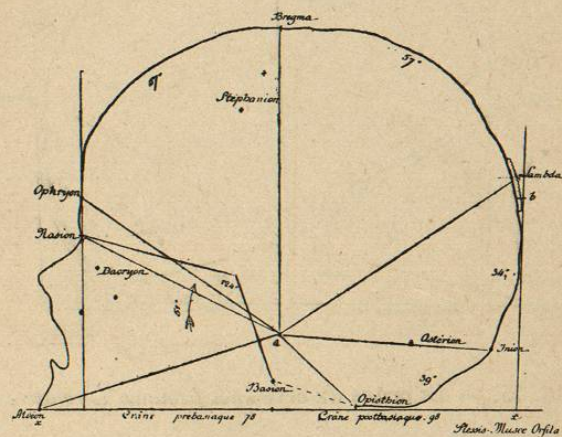


FIG. 14. — Le crâne du plagiocéphale décapité Plessis (Musce Orfila). Réd. 2/3.

chez les assassins, tend à se rapprocher de la direction rectiligne. C'est là évidemment un caractère inférieur, car l'incurvation de l'axe cérébral est due au plus grand développement de ses parties antérieure et postérieure par rapport à sa partie moyenne ou pariétale, qui est si manifestement prédominante chez les microcéphales, chez les Anthropoïdes et chez les Quadrupèdes. — Le résultat du défaut de proportionnalité qui existe entre le développement de la région pariétale et le développement des régions